

Nouvelle mise en examen de la CGT avec Sophie Binet

Depuis le 1er avril 2023, la CGT dénombre plus de 1 000 militants et cadres inquiétés par des poursuites judiciaires ou disciplinaires, dont cinq dirigeants confédéraux. La CGT avait organisé un meeting à ce sujet, le 4 février.

À cette occasion, la Confédération internationale des syndicats (ITUC-CSI) avait annoncé déposer une plainte devant l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour « dénoncer une procédure-bâillon et les atteintes aux droits syndicaux qui ont lieu en France ».

« Les luttes environnementales sont maintenant parmi les plus réprimées, avec le plus de violence. À Téfal, je suis très fière que la CGT ait eu la force de dénoncer les PFAS et d'expliquer qu'il ne fallait pas céder au chantage à l'emploi mais qu'il fallait transformer le modèle productif de l'entreprise pour défendre l'emploi à moyen et long terme », déclarait alors Sophie Binet, lors d'un débat au Forum social, samedi 13 septembre 2025.

Auprès de l'AFP, Téfal soutient « avoir engagé une procédure judiciaire contre Madame Binet et note que « celle-ci concerne des accusations publiques graves et erronées visant l'entreprise, que Téfal conteste fermement ». Le groupe « réfute toute accusation de répression syndicale » et assure qu'il ne « s'agit pas de remettre en cause la liberté syndicale, le droit de critique ou le débat public » mais estime que « la liberté d'expression ne permet pas d'imputer à une entreprise des faits inexacts », selon l'industriel !

Invitée des 4 vérités sur France 2, Sophie Binet maintient ses accusations : L'entreprise confirme qu'elle essaie de bâillonner les syndicalistes qui s'expriment sur les conditions de travail ou l'impact environnemental des productions. »

L'augmentation automatique du Smic de 2,41 % (1 867,02 € bruts mensuels au 1er juin) n'est pas un « coup de pouce » mais une revalorisation mécanique calculée sur l'inflation et imposée par le Code du travail.

Ce n'est pas « du plus ». Il n'y a pas eu d'augmentation du salaire minimum au-delà de l'inflation depuis treize ans. Résultat : alors que la France est la seconde économie de l'Union européenne, elle ne se classe qu'au sixième rang pour le niveau de salaire minimum. Pire, plus les salaires sont bas, plus les exonérations de cotisations sociales sont élevées - ce qui tasse tous les salaires ! Attaquer le salaire brut et les cotisations sociales, c'est diminuer les droits en cas de licenciement, d'accident du travail, de maladie, de congés parentaux ou pour **nos retraites**. Avec le retour de l'inflation, vivre de son travail devient encore plus difficile : faire le plein de carburant, remplir le frigo, sans même parler de s'évader quelques jours en vacances !

Dans sa décision du 21 mai 2026, le Conseil constitutionnel a censuré une grande partie des articles de la loi dite de « simplification de la vie économique » dont les dispositions qui prévoyaient de rendre facultative l'existence des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER).

Après avoir appelé à la fraude ce 1er mai 2026, le gouvernement veut récidiver au Sénat : rendez-vous le 16 juin devant le Sénat-pour protéger ce seul jour de repos dans l'année, commun à tous et toutes !

Cri d'alarme de la Ligue des droits de l'homme devant les lois répressives en série !

Recul des politiques environnementales, ralentissement de la baisse des émissions de gaz à effet de serre : pour Macron, dix ans de pouvoir et de renoncements écologiques. Les luttes environnementales sont plus que nécessaires, la CGT Téfal a raison. !



Ehpad rebaptisés « Maisons France Autonomie »

Changer les mots ne soigne pas les maux

La Fédération CGT des Services Publics dénonce avec force l'annonce du gouvernement visant à rebaptiser les Ehpad en « Maisons France Autonomie ». Derrière ce changement de nom, se cache une nouvelle opération de communication destinée à masquer l'ampleur de la crise que traverse le secteur du grand âge.

Car la réalité, elle, est connue de toutes et tous : les Ehpad sont aujourd'hui en grande souffrance. Les personnels, épuisés, travaillent dans des conditions indignes, faute d'effectifs suffisants. Les résident(e)s, quant à eux elles, subissent directement les conséquences de ce manque criant de moyens humains et matériels. Manque de soignant(e)s, manque de temps, manque d'équipements : voilà le quotidien de ces établissements.

Dans ce contexte, comment comprendre que la priorité du gouvernement soit de changer une appellation plutôt que de répondre à l'urgence sociale et sanitaire ? Comment accepter que l'on investisse du temps et de l'énergie dans une opération de rebranding, alors que les professionnel(le)s les réclament depuis des années des embauches massives, des revalorisations salariales et des moyens à la hauteur des besoins ? La CGT refuse cette politique de façade. Renommer les Ehpad ne redonnera ni dignité aux conditions de travail des agent(e)s, ni qualité d'accompagnement aux personnes âgées. Ce dont le secteur a besoin, ce sont des actes forts :

- Un plan massif de recrutements statutaires,
- Des formations renforcées,
- Des salaires revalorisés,
- Moyens matériels adaptés,
- Une véritable politique publique du grand âge, fondée sur le service public et non sur la logique de rentabilité.

Nous rappelons que le scandale des dérives observées dans certains groupes privés n'est pas une anomalie isolée, mais bien le symptôme d'un système à bout de souffle, fragilisé par des années de sous-financement et de politiques d'austérité. La Fédération CGT des Services Publics exige donc du gouvernement qu'il mette fin aux effets d'annonce et qu'il ouvre immédiatement de véritables négociations avec les organisations syndicales afin de répondre aux besoins du secteur.

Changer les mots ne suffit pas. Ce sont des moyens, du personnel et une volonté politique forte qu'attendent les agent(e)s comme les usager(ère)s.

Le rôle essentiel des sages-femmes

Nous savons depuis plusieurs années que la France présente de très mauvais résultats en termes de mortalité infantile et la situation ne s'améliore pas, faute de mise en œuvre de mesures adaptées par les différents gouvernements qui se sont succédés.

Nous avons donc besoin de changements radicaux dans le suivi des grossesses. En effet, nous disposons d'une profession, les sages-femmes, dont la durée des études a été portée à 6 ans avec des compétences élargies. Il est urgent de placer cette profession au centre du suivi des grossesses, ce d'autant que seules 20 % sont considérées comme à risque et nécessitent une expertise médicale spécialisée. Une des tares du système français est en effet la multiplicité des intervenants qui est source d'un manque de coordination, avec trop souvent une perte d'informations nuisible.

La proposition est que chaque femme soit accompagnée par une sage-femme identifiée tout au long de sa grossesse. Cette continuité est d'ailleurs recommandée par l'Organisation mondiale de la santé pour les grossesses normales, car elle améliore la qualité du suivi, permet une détection plus précoce des éventuelles difficultés et réduit les interventions inutiles.

Le problème de fond sur ce sujet est que le pouvoir de décision concernant les organisations repose exclusivement sur les médecins. Mais le monde a changé et le système de santé fonctionne aujourd'hui grâce à des professionnels de différents métiers dont les qualifications et les compétences ont évolué. Or, cette partie de la profession médicale qui s'arc-boute sur une hiérarchie des professions avec la médecine au sommet de la pyramide bloque des évolutions nécessaires pour mieux répondre aux besoins de la population. Car regardons effectivement qui s'occupe réellement des femmes dans les hôpitaux. Ce sont bien les sages-femmes qui assurent un grand nombre de consultations et réalisent seules la majorité des accouchements.

Une telle évolution ne constitue en aucun cas une dégradation de la prise en charge des femmes enceintes. Bien au contraire, car les sages-femmes sont devenues aujourd'hui une profession de la santé des femmes qui peut intervenir en amont du projet d'enfant jusqu'au suivi après la naissance.

Il y a donc urgence à engager un grand plan pour assurer un accompagnement adapté des femmes avant, pendant et après la naissance. Il devra prendre en compte l'ensemble des éléments du dossier, notamment le rôle et la place de chacun, à l'hôpital et à l'extérieur de l'hôpital. Pour cela la profession de sage-femme, qui est une profession médicale à part entière, doit voir son sa place évoluer dans le système de santé, tant en termes de positionnement central dans le suivi des grossesses, que de rémunération et de reconnaissance pleine et entière de ses compétences par le monde médical.

Alors assez de discours, madame la ministre de la Santé, passons aux actes car les dysfonctionnements de notre système de santé dans le domaine de la périnatalité sont suffisamment documentés et des solutions existent.

LA CHRONIQUE DE
CHRISTOPHE
PRUDHOMME
MÉDECIN URGENTISTE



Les vrais visages des maires du Rassemblement National

Ces derniers jours, l'extrême droite a multiplié les décisions liberticides dans les mairies qu'elle a récemment conquises. Des actes qui révèlent la nature réelle du projet de société du RN.

C'est d'abord à Liévin (Pas de Calais) que le maire a annulé la cérémonie du 1er Mai, privant les salariés d'une célébration et les syndicats d'une prise de parole, qui aurait sans doute eu le tort de déplaire au nouveau pouvoir municipal. Puis est venu le 8 Mai : à Carpentras (Vaucluse), le jour même de la commémoration de la victoire sur les nazis, la chanson " Maréchal nous voilà " a résonné dans les rues. La radio qui a diffusé le morceau dédouane la mairie. Maréchal Pétain et RN associés : un hasard, donc ?

La culture sacrifiée. Enfin, le 10 Mai, ce sont les commémorations de l'abolition de l'esclavage qui ont été annulées à Vierzon (Cher) par la nouvelle mairie d'extrême droite, sous prétexte que cela coûterait trop cher (1000 €), que cela n'intéresserait personne et que " c'est du passé ". La belle affaire. Le député communiste Nicolas Sansu a dû en organiser une pour sauver l'honneur de la commune.

Partout, les coupes pleuvent dans la culture : le festival de Jazz à Vauvert (Gard), le festival du film politique à Carcassonne (Aude), de Street Art à la Seyne sur Mer (Var) se sont vus amputés ou annulés. Ailleurs, ce sont les attaques contre les syndicats et la ligue des Droits de l'Homme (Carcassonne) où depuis son élection en Mars, Christophe Barthès, le maire RN mène une croisade contre les opposants et expulse la CGT de ses locaux.

Ainsi aussi contre les associations d'aide aux exilés (La Flèche, dans la Sarthe). Le tout prononcé par des maires qui augmentent leurs indemnités au passage. Beau sens du dévouement républicain. En quelques semaines à peine le ton a été donné. De quoi motiver les forces progressistes en 2027 pour faire barrage à ce poison qu'est le Rassemblement National.



SMIC ;

Le SMIC devrait augmenter de 2.4% au 1^{er} juin, par rapport à une inflation de plus de 2 % prévision autour de 2.6% depuis le premier janvier. Nos pensions vont-elles aussi avoir une revalorisation qui serait nécessaire, face aux augmentations des denrées de premières nécessités, le gaz, les carburants, les assurances les mutuelles etc.... et pour le moment aucune revalorisation pour 2026 de l'AGRC ARRCO ? Toutes ces augmentations mettent bon nombre de nos retraité(e)s en difficultés financières alors qu'ils-elles ont déjà des petites retraites.

60% des 17 millions de retraité(e)s perçoivent moins que le SMIC 1812 euros, 30% moins de 1000 euros dont 74% de femme, alors qu'il est prévu un gel des pensions d'ici à 2030 (gouvernement Bayrou) suppression abattement fiscal de 10%, hausse de la CSG.

Toutes les raisons de se mobiliser, d'être dans les actions, de rejoindre le syndicat CGT des retraités. Nous avons besoin d'une grande C.G.T en plus grand nombre d'adhérent(e)s pour faire face à ces politiques de plus en plus anti sociales.

1^{er} Mai 2026 sous le signe de la PAIX.

Le 1^{er} mai 2026 a rassemblé presque 300 personnes dans le cadre d'une journée festive, solidaire et revendicative au rythme de la Batucada de Jarcieu, puis après le discours du secrétaire de l'UL, Anthony Martinez, les manifestant(e)s entonnèrent « **Le chiffon rouge** ».

160 personnes sur la partie « repas fraternel » ce qui est un record, dans un contexte nouveau puisque cette année celui-ci a eu lieu au Foyer Grumbach et non au foyer Barbusse, ce qui a permis ce grand nombre de convives.

Malgré cette affluence au repas, il ne faut pas oublier l'importance du 1^{er} Mai et le besoin ce jour férié de manifester notre mécontentement contre la politique de ce gouvernement et le risque demain avec la montée du RN, d'une catastrophe démocratique sans oublier le projet de loi sur le 1^{er} Mai de Mr ATTAL !...

Rappel, le 1^{er} Mai est une journée internationale de lutte des travailleurs et travailleuses qui a débuté en 1884 aux Etat Unis.

Alors l'année prochaine tous présent(e)s le 1^{er} Mai pour la manifestation, surtout après le 2^{ème} tour de l'élection Présidentielle et à demain pour de prochaines manifestations!



VIDEO 1er MAI 2026: https://youtu.be/E_o7BSldSes?si=v3gBrTk9BzcXEFZH

Votre correspondant:

Nom :

Tél :

La prochain réunion de notre collectif aura lieu
Le MARDI 07 JUILLET 2026 à 8h30 précises
SALLE DE CHUZY
Suivie d'une Paella

<http://www.cgtretraiteroussillon.fr/>